L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 2 JUILLET 1893. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres

Dufour de Dennis,
Propriétaire-Editeur.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 2 JUILLET 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes faites et Locations, etc. qui se soldent au prix fixé de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

L'école sucrière du Parc Audubon.

Voilà donc convenablement installée et fonctionnant régulièrement, cette fameuse école de l'industrie sucrière si ardemment désirée, si longtemps attendue et qui devrait être depuis bien des années en pleine activité. La fondation n'en date pas précisément d'aujourd'hui, puisque l'institution en est à la fin de sa seconde session annuelle; mais on conçoit qu'un établissement de cette importance n'arrive pas, du jour au lendemain, à son plus haut degré de développement et de perfectionnements.

Il exige tant de dépenses d'argent, le concours de tant de talents divers et de tant de professeurs d'élite, l'achat de tant de machines, tant de travaux d'installation et de mise en opération de ces machines! Il lui faut, de plus, une grande publicité pour se faire connaître, pour attirer à lui un nombre suffisant d'étudiants; sans quoi, il travaillerait dans le désert et les efforts de son corps enseignant, si savant qu'il puisse être, resteraient stériles.

Tout cela demande du temps; nous devons dire que depuis deux ans, ce temps a été bien employé. L'année scolaire actuelle, qui a commencé le 1er octobre 1892 et vient de se clore le 1er juillet, a été brillante. Il y est venu des étudiants non-seulement de la Louisiane, mais d'Espagne, des Iles Canaries, de Cuba, de l'Ouest des Etats du Kansas, du Nebraska.

Après les premiers tâtonnements, inévitables en une matière aussi délicate et aussi compliquée, les cours ont commencé, dès le mois d'octobre 1892, à fonctionner régulièrement, sous la direction d'un personnel distingué. A la tête de la Faculté se trouve le Dr Wm. C. Stubbs. Il compte comme professeurs, des hommes de valeur, tels que MM. Crawley, Beason, J. Burwell, Oldiug, Lehman, tous hommes de savoir et d'expérience, qui ont fait brillamment leurs preuves, ici et ailleurs. On y suit des cours complets, au double point de vue théorique et pratique, d'agriculture, de chimie agricole, de chimie générale et organique, de physique et mécanique, appliquées à l'industrie sucrière. On étudie avec soin les lois de la cristallisation et l'art de fabriquer le sucre. Rien n'est oublié ni négligé de ce que doit savoir et faire un cultivateur de premier ordre de la canne, de la betterave, du sorgho, de ce qui peut contribuer aux progrès de l'industrie sucrière.

A l'école du Parc Audubon, la journée est divisée en deux parties. La matinée est consacrée à la théorie. On y fait des lectures, on y écoute des conférences; on y rédige des travaux qui sont ont trait à la culture ou à la fabrication.

L'après-midi est vouée à la pratique, à l'application; elle se passe, soit dans les champs, soit dans les laboratoires.

Ces derniers sont parfaitement installés, et munis de tous les appareils nécessaires, les plus perfectionnés—batteries de diffusion, "cutters," pulvérisateurs, presses de jus, clarificateurs, presses-filtres, doubles effets, vacuum pans, centrifuges, bouilloires, pompes qui procurent aux étudiants toute l'eau dont ils ont besoin pour faire leurs opérations, etc.

A l'établissement est attachée une bibliothèque qui contient tous les livres de science, tous les journaux et revues qui s'occupent de l'industrie sucrière. Comme des champs assez vastes appartiennent à l'établissement, les élèves peuvent, à l'époque de la de la moisson, faire eux-mêmes la coupe des cannes, les transports de la matière première; ils peuvent se familiariser avec la manipulation des sirops et la direction des machines. Il faut qu'ils mettent la main à tout, aux bouilloires, aux centrifuges, à la granulation; il faut qu'ils soient parfaitement au fait de tous les procédés, à la fois les plus actifs et les plus économiques de la fabrication. De telle sorte qu'après deux années d'études, l'élève peut sortir des cours du Parc Audubon aussi parfait cultivateur que parfait fabricant.

On ne peut se faire une idée de l'influence bienfaisante qu'ont exercée la station expérimentale et l'école d'Audubon, sur notre industrie sucrière, depuis deux ans seulement.

C'est une transfiguration complète. Les rendements des champs en tonnes de cannes, ceux du sucre à la tonne sont très supérieurs à tout ce qui s'était fait auparavant, au point de vue de la qualité autant que de la quantité.

C'est un progrès dont la Louisiane peut s'enorgueillir à bon droit, et l'on ne saurait assez en remercier les promoteurs de l'œuvre.

"MUSIQUE DANS LA VIE HUMAINE."

Nous consacrons une grande partie de nos moments de loisir à l'exécution, au travail de la diction et de la musique. La musique nous fait éprouver plus de plaisir que le drame ou le roman. La musique spiritualise l'homme et l'élève au-dessus de contacts stupéfiants avec une existence purement matérielle. Assurément la musique est un "Art divin." Quel est celui qui voudrait s'en passer! Si vous désirez acheter des instruments de musique, spécialement des pianos et des orgues, ne manquez pas de vous adresser à Julius Hart, 191 rue du Canal, il vend les meilleurs instruments à des conditions les plus faciles.

FOR DYSPEPSIA,
Indigestion, and Stomach disorders, use BROWN'S IRON BITTERS.
All dealers keep it. $1 per bottle. Genuine has trade-mark and crossed red lines on wrapper.

TAUX DU 4 JUILLET
Sur le chemin de fer Louisville et Nashville.

Le 2, le 3 et le 4 juillet, nous vendrons des billets d'excursion, aller et retour, au taux de un et tiers. Les tickets seront valables pour le retour jusqu'au 7 juillet inclusivement. Toutes les informations désirables seront données au bureau des tickets, coin St-Charles et Commune, où à la gare, au pied de la rue du Canal.

JOHN KILKENY,
D. P. A.

POUR LES ORPHELINS DE STE-MARIE.

Célébrer le Quatre de Juillet est un devoir que tout citoyen américain s'impose et s'empresse de remplir. Pour obliger les nombreux citoyens et les nombreuses habitantes de cette glorieuse république, plusieurs membres ont organisé un festival qui aura lieu aux Fair Grounds ce jourd'hui. Un splendide programme d'amusements a été composé, et comme les recettes seront destinées à l'améliorer du sort des orphelins de l'Asile Ste-Marie, nous conseillons à tous ceux qui désirent être charitables et s'amuser en même temps d'y assister.

Le beau Gontran cause avec un père de famille.

—Mon Dieu! fait celui-ci, j'ai deux filles! La première a cinquante mille francs de dot; la seconde, cent mille.

—La préférée, sans doute?

—Non, c'est parce qu'elle louche!

"On ne m'y reprendra plus."

I

Chaque âge a ses privilèges, et ceux de la cinquantaine ont leur prix. L'homme de cinquante ans jouit souvent de ce que l'on appelle une position, c'est-à-dire que son avenir est assuré, grâce au travail des années précédentes. On cause parfois au coin du feu de l'héritage qu'il laissera un jour, et ses jeunes nièces reçoivent l'ordre de l'embrasser, lorsqu'il vient dîner à la fortune du pot, avec un coupon de loge dans sa poche.

Le véritable homme de cinquante ans possède huit ou dix mille livres de rente; il porte lunettes, prend du tabac, s'abonne aux journaux, remplit exactement ses devoirs du monde, et n'entre jamais chez une dame sans apporter quelques sucreries. C'est lui qui fournit les fleurs, offre son bras, s'acquitte de mille petites commissions dont on n'oserait charger un jeune homme; et son droit le plus certain, celui dont il use à chaque pas, est de tirer sa bourse pour toutes les menues dépenses. Il lui est permis de se ruiner en cadeaux à l'époque du 1er janvier; et ce jour-là, les jeunes les plus fraîches sont heureuses de recevoir son baiser amical. Il souffle la comédie de société, indique les bonnes traditions du Théâtre-Français, recommande aux jeunes gens chargés des rôles d'amoureux de montrer de la chaleur; et pose le rouge sur les pommettes de la "jeune première". Au retour d'une partie de chasse, il achète force quartiers de chevreuil chez Chevet, et les invitations à dîner se lui manquent jamais. On lui confie volontiers sa femme pour les emplettes ou le spectacle; on lui demande ses conseils dans les affaires difficiles, son arbitrage dans les querelles, et ses secours dans les moments d'embarras.

Il est bien entendu que l'homme de cinquante ans est célibataire; sans cela, il est absorbé par les préoccupations de la famille, reste chez lui, ne se voit l'objet d'aucun calcul, par conséquent d'aucune recherche, et ne mérite nulle considération.

M. Henriot réunissait toutes les qualités nécessaires à l'homme de cinquante ans. Il était veuf et sans enfants. Sa revenue dépassaient trente mille francs, et sa fortune était composée de bonnes propriétés au soleil, en plein rapport. Pendant les six mois qu'il passait à Paris, il prenait une voiture au mois, ce qui lui donnait une notable importance aux yeux des dames, qui, de leur nature, craignent fort les éclaboussures. Ses chevaux grisonnaient, et il avait été bel danseur sous l'Empire. On l'engageait souvent parce qu'il ne restait en arrière avec personne en matière de politesse et d'attentions fines, et qu'il loi arrivait toujours, en dernier compte, d'avoir rendu au centuple ce qu'il avait reçu.

Un soir, M. Henriot, avant d'aller au Cercle agricole, dont il est un des membres les plus distingués, s'avisa de faire visite à une famille qui lui témoignait beaucoup d'amitié. Le père était en voyage, et la mère alitée par la grippe. La demoiselle, jolie blonde de seize ans, manifestait l'indisposition maternelle qui la privait d'un bal auquel on se préparait depuis huit jours. Le fils avait dépensées pension mensuelle, et le mois n'était pas à moitié. De sorte que les visages étaient morne et abattus. M. Henriot étant connu pour la fécondité de son esprit à trouver des ressources contre l'ennui, on lui conta les soucis du jour.

—Je conçois votre contrariété, dit-il à la demoiselle. Le bal donné par Mme S.... doit être fort brillant. J'y suis invité; mais ces plaisirs ne sont plus de mon âge.

—Vous êtes invité! s'écria la jeune personne en rougissant; ne pourriez-vous pas m'y conduire, mon bon monsieur Henriot?

—Je le ferai avec le plus grand plaisir; mais c'est à votre mère que vous devez adresser cette demande.

—Oh! elle y consentira, j'en suis sûre. Vous êtes en habit; vous avez votre voiture. Il n'y a aucun obstacle.

—Un moment, ma fille! dit la mère, prudente; consultez d'abord notre ami pour savoir si les usages permettent ce que vous demandez.

—Je ne pense pas, madame, qu'on y puisse trouver à redire, pourvu que votre fils nous accompagne. Je puis à la rigueur passer pour un oncle et jouer convenablement le rôle d'un tuteur. Une jeune fille élevée par vous ne sera pas difficile à garder....et puis, j'ai cinquante ans.

—Monsieur Henriot a cinquante ans, ma mère.

—Voyez, madame, si vous voulez me donner cette mission de confiance; je crois pouvoir m'engager à la remplir à la satisfaction générale.

—Eh bien! je donne mon consentement.

II

On sonna les femmes de chambre. On appela un coiffeur. Le cocher du vieux garçon courut chercher un bouquet, et en moins d'une heure la toilette fut achevée. La demoiselle, palpitante de joie, s'élança dans la voiture et le jeune homme suivit d'un air assez mauvaise.

La foule était grande au bal de Mme S.... en arrivant, M. Henriot vit un beau valsier saisir la main de sa pupille, en la priant pour une danse qui commençait, et puis elle disparut à travers la cohue.

Pendant la contre-danse suivante à force de se dresser sur la pointe de ses pieds, il aperçut de loin la jeune personne. Elle dansait avec le même cavalier, ce qui lui donna bonne opinion de la politesse de cet inconnu. Bientôt, l'orchestre entonna une valse. Cette fois l'homme de cinquante ans fronça les sourcils: le bras de la jeune fille était sentiment sur l'épaule de l'élégant danseur, et le plaisir qu'elle semblait prendre à cet exercice attirait l'attention des spectateurs.

—Voilà une petite personne, disait-on, qui ne manque pas d'ardeur!

—Le cavalier est de son goût.

—Il est étrange que sa mère ne lui donne pas une leçon.

—Reste! je ne voudrais pas être son mari!

Ces propos jetèrent M. Henriot dans un grand embarras. La discrétion l'obligeait à n'user de ses pouvoirs qu'avec une modération extrême: le moindre reproche désagréable à la fille pouvait être une critique insultante pour la mère. Il se promit bien cependant de chercher un moyen d'élever un obstacle à la valse suivante et tout en préparant ses phrases, il se posta paternellement derrière la banquette où se tenait sa protégée. Quel fut son étonnement en voyant le danseur obstiné solliciter un quatrième engagement!

—Ne craignez-vous pas, ma demoiselle, dit le vieux garçon avec beaucoup de douceur, qu'on ne remarque les assiduités de ce inconnu?

—Ce n'est pas un étranger pour moi. Je l'ai rencontré souvent aux bains de mer. C'est un ami de ma famille.

—Tout le monde ici ne sait pas cela, mademoiselle, et je pense qu'il serait prudent de mettre un moins quelques intervalles entre les danses que vous lui accordez.

—Faut-il donc que je reste sur mon siège? J'accepte les invitations sans regarder d'où elles viennent. Ce n'est pas ma faute si la même personne se présente plusieurs fois.

M. Henriot comprit à cette réponse que c'était un parti-pris de se jouer de sa surveillance, ou de mettre à profit l'absence de la mère. Il se mordit les lèvres et se mit à réfléchir, tandis que la jeune fille donnait résolument la main à son danseur préféré, en prenant place au quadrille sans s'inquiéter autrement de son chaperon. Enfin, il se décida: marchant droit au jeune inconnu, il le salua le plus poliment du monde.

—Monsieur, lui dit-il, je me suis chargé de conduire à ce bal la jeune personne avec laquelle vous venez de danser. Sa mère m'a transmis ses pouvoirs. Cette jeune fille n'a pas encore une connaissance complète des usages de la société parisienne; elle n'ose refuser vos invitations. Mais vous, monsieur, qui devez posséder à fond ces usages, et qui êtes certainement pénétré du sentiment des convenances, vous serez, je n'en doute pas, la bonté de renouveler moins souvent vos engagements, afin de ne pas compromettre une demoiselle sans expérience.

Le danseur regarda M. Henriot d'un air hautain et répondit:

—Monsieur, je n'ai pas l'honneur de vous connaître. Vos observations sont déplacées. Je vous trouve ridicule de me les adresser, et non à cette demoiselle, sur qui vous avez une autorité d'emprunt. Commandez lui de repousser mes invitations; elle en est libre, ce me semble.

—Je pensais, monsieur, qu'une démarche faite avec politesse méritait un meilleur accueil d'un homme bien élevé.

—Monsieur, je n'ai pas de leçon à recevoir de vous!

—Au moins, monsieur, par égard pour ma position délicate et par intérêt pour la jeune personne.....

—Eh! que m'importe votre position? J'invite à danser qui je veux et n'ai point de compte à vous rendre. Quant à la manière dont on m'a élevé, il ne vous sied pas de la contrôler. Mais nous en reparlerons demain. Voici mon nom et mon adresse, monsieur, j'attendrai votre visite.

—Oh! monsieur, reprit le bonhomme avec vivacité, je ne me battrai pas à mon âge avec un écervelé, je vous assure!

—C'est ce que nous verrons, monsieur!

III

Sur ces entrefaites, M. Henriot trouva le frère de la demoiselle qui sortait de la salle de jeu. Il se garda bien de lui conter ce qui venait de se passer, de peur que ce jeune homme, en donnant suite à la querelle, ne vînt à la rendre sérieuse. Fort heureusement le frère était occupé de toute autre chose.

—Cher monsieur Henriot, je m'ennuie à ce bal, et pour tuer le temps, j'ai perdu ce que j'avais sur moi: ne pourriez-vous me prêter quelques louis?

—Volontiers, mon jeune ami; combien en désirez-vous?

—Une dizaine seulement. J'en dois cinq sur parole. Avec les cinq autres, je pourrai rentrer au jeu.

—Voilà dix louis; il faut vous en tenir là, si la chance ne vous favorise pas.

—Vous avez bien raison!

Le frère éloigné, M. Henriot revint à son poste derrière sa pupille d'un jour; et comme le sang lui montait aux oreilles, il résolut de déployer, s'il était nécessaire, une fermeté paternelle. L'occasion ne tarda pas à s'offrir. L'orchestre donna le signal de la seconde valse, et ce fut sans doute par bravade et par entêtement que le damné danseur se présenta encore. La jeune fille s'apprêtait à partir, lorsque M. Henriot se plaça devant elle.

—Mademoiselle ne valse point, monsieur.

—Je vous demande pardon, mais j'ai déjà eu le plaisir d'être accepté, et je ne vois pas ce qui empêcherait mademoiselle de danser encore.

—Je vous dis, monsieur, que mademoiselle ne valsera pas. S'il faut m'expliquer nettement, j'ajouterai que je la prie de ne point valser. Et si cela ne suffit pas, je lui en intimerai la défense au nom de sa mère, que je représente pour l'instant.

—Monsieur, si c'est à cause de moi que vous privez mademoiselle de ce plaisir, je vous demanderai une explication à ce sujet; de la part d'une mère, cette défense serait naturelle et respectable; de la vôtre, c'est une insulte!

—Ce sera ce que vous voudrez, monsieur. Je maintiens mon dire et n'en rabattrai rien. Veuillez donc vous retirer, je vous prie.

—Soit; je vous reverrai demain.

—Quand il vous plaira, monsieur.

Une fois sorti de son caractère, le bon M. Henriot ne put résister au besoin de sermonner sa protégée. Il lui fit sentir les graves conséquences que pourrait entraîner son imprudente conduite. Ses reproches, bien que débités avec tous les ménagements imaginables, ne laissèrent pas de produire une impression beaucoup plus vive qu'il ne le désirait, car la jeune fille fondit en larmes, au grand étonnement de l'assemblée. On s'informa de la cause de ses pleurs. La discussion avait fait quelque bruit; on fit part de l'aventure, et bientôt les regards se tournèrent sur la danseuse éplorée. On se parlait à l'oreille; la raillerie était sur tous les visages des assistants. La place n'était plus tenable; il fallait sortir au plus vite. M. Henriot courut chercher le frère; le jeu allait grand train.

—J'ai huit! disait le jeune homme.

—J'en suis fâché pour vous, s'écria le banquier; moi, j'ai neuf!

—Alors, je puis partir; je perds dix louis.

—Un moment, s'il vous plaît, monsieur. Vous ne pouvez quitter ainsi la table. Voici une clef dont vous avez fait un fétiche, représentant quinze louis; vous m'obligeriez de me les payer ou de me dire au moins votre nom.

—Voilà vos quinze louis, dit M. Henriot à jeune homme; payez et partons sans délai, je vous en conjure, afin d'éviter un scandale!

La retraite ne put s'opérer assez rapidement. Le chaperon malencontreux recueillit dans sa fuite des quolibets qui le navrèrent de douleur, parce qu'ils attiraient gravement la jeune délinquante à sa surveillance. On arriva enfin jusqu'à la voiture! La demoiselle ne cessa de pleurer pendant le voyage, et ses larmes redoublèrent en arrivant au logis.

IV

Que signifient ces sanglots? demanda la mère. Pourquoi rentrez vous si tôt? Qu'est-il arrivé?

La bonté d'âme de M. Henriot ne lui permit pas de présenter l'événement désagréable de la soirée sous un point de vue trop défavorable, pour la jeune fille, de sorte que la mère rejeta les torts sur lui.

—Quel besoin aviez-vous de tracasser cette petite au point de la faire pleurer devant tout le monde? Cette scène est très fâcheuse! Votre faute aura produit un effet déplorable; je suis sûre que de huit jours on ne parlera d'autre chose. En vérité, monsieur, vous vous êtes bien mal acquitté de votre emploi! Lorsqu'on ne sait pas même comment une jeune fille doit se conduire au bal, on ne se mêle pas de lui donner des avis.

—Madame, fit M. Henriot vexé, j'ajouterai au regret d'avoir accepté cette corvée, la résolution bien ferme de n'en plus refaire de semblable.

—Ce n'est pas moi qui vous les imposera, je vous assure, monsieur. Je n'ai qu'à regretter d'avoir eu recours à vos services. Ma fille n'a jamais donné lieu à une médisance, et il fallait que vous vinssiez faire l'important pour qu'elle servît de sujet à un scandale.

—Je suis bien fâché, madame, mais puisque vous me poussez à bout, je vous dirai que mademoiselle a moqtiré plus que de la légèreté: sa conduite peut être taxée d'inconvenance.

—Allons donc! c'est impossible! Ce que vous dites là est une impertinence. Laissez-nous, je vous prie, et gardez pour vous vos sottes observations, si vous ne voulez pas que je prévienne mon mari, dès son retour, de ce qui s'est passé! L'excellent M. Henriot n'avait qu'une chose à faire: battre en retraite.

C'est ce qu'il fit.

Il est debeuré mortellement brouillé avec la famille entière. Le jeune homme, peu scrupuleux, profita de la rupture pour oublier la dette de vingt-cinq louis. En rentrant chez lui, le cœur gonflé de dépit, le vieux garçon donna au diable les privilèges de la cinquantaine. Sa querelle avec le danseur inconnu ne put être apaisée, le lendemain, qu'après de longs pourparlers. Et M. Henriot a avoué, depuis, en faisant le récit de sa mésaventure, qu'il avait passé une nuit entière dans l'agitation, et qu'en tirant son bonnet sur ses yeux, il s'était bien promis de ne jamais remettre les doigts entre l'arbre et l'écorce, disant:

—On ne m'y reprendra plus!

LOUIS LAURIÈRE.

STERLING.

Si vous désirez un bon piano Sterling, allez à Ludden & Bates, S. M. H., 164 rue Royale.

La Salsaparille d'Ayer, agissant par le sang, guérit radicalement toute infection, toute souillure scrofuleuse.

Ne remettez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui. Allez voir le grand festival donné pour le bénéfice de l'Asile des Orphelins Ste Marie, au Fair Grounds, Lundi. Le divertissement doit durer deux jours, mais il pourrait pleuvoir la quatre.

En correctionnelle.

Le président, un vieux beau, qui tient à paraître très jeune, interroge une vieille coquette.

—Quel âge?

—Nous sommes de la même année, monsieur le président.

Le président, imperturbable.—Greffier, inscrivez trente-deux ans!

BANQUES.

Banque Nationale de l'Etat.

ETAT SEMI-ANNUEL

NILE-ORLEANS, 30 juin 1892.

ACTIF.

Prêts à terme et escompte		$757,353 14
Surtirages		9,191 72
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50 000 00
Bons d'Etat et de Ville		804,875 00
Autres bons		15,900 00
Meubles et limite ladiges de banque		78,667 94
Autres propriétés foncières		22,249 67
Fonds de rachat cinq pour cent		2,250 00
Items comptant		1,246 01
Prêts sur demande	$242,109 07	
Change à vue sur New York	163,059 21	
Change étrangers	22,461 28	
Dû par des banques et banquiers	48,334 99	
Chèques pour le Clearing House	116,631 57	
Monnaie courante fractionnelle	224,586 67	
		758,773 80
		$1,993,346 28

PASSIF.

Fonds-capital		$625,000 00
Fonds de surplus et profits indivis		123,378 15
Dividendes non payés		1,045 63
Dividende semi-annuel 4 pour cent payable le 2 juillet 1893		17,000 00
Circulation		45,000 00
Dû par des individuels sujets à chèques	$1,247,688 62	
Dû aux banques et banquiers, sujet à des chèques	134,236 88	
		1,381,925 50
		$1,993,346 28

JOHN H. O'CONNOR, Président.
L. C. KEEVER, Vice-Président.
CHAS. L. C. DUFUY, Caissier.
C. H. CULBERTSON, Assist. Caissier.
2 juil—2f

GONZALES & LAUDUMIEY.

Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs.

170 CHEMIN DU BAYOU, 170
Près Rampart.

VOITURES ET TALLY-HOS A LOUER.

Ordres pour enterrements reçus par téléphone jour et nuit.

TÉLÉPHONE NO 479.

21 nov 93—1 an

VERGÈS.—Décédé, mardi après-midi, 1er juillet 1893, à 1 heure et demie, à l'âge de 60 ans 2 mois et 15 jours, LAURENCE VERGÈS, natif de Mazéroles, canton de Trie, département des Hautes-Pyrénées, France. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Vergès et Bernieben, et ceux de son frère, Gabriel Vergès, et les officiers et membres de la Société Française et de la Société des Forestiers, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu dimanche, 2 juillet 1893, à 3 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Ste-Anne, entre Dauphine et Bourgogne.

BERNIOL.—Décédé, le 1er juillet 1893, à 7 h. 50 P. M., PROSPER P. BERNIOL, âgé de 34 ans 10 mois et 15 jours, natif de la Nouvelle Orléans. Les amis et connaissances des familles Berniol, Hoffman, Cerrère, Tujague, Schamburg, Munch, Schinck, Meuster, les officiers et membres du Cestle No 2 Knights of Gol'en Eag'e, et ceux de la St Bernard Fire Co, No 1, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu dimanche, 2 juillet, à 5 heures P. M., de sa dernière résidence, No 70 rue Pelogue près Dauphine. L'inhumation se fera au cimetière St-Vincent de Paul.

ORLIAC.—Décédé, hier soir, à 10 heures, à l'âge de 70 ans, JEAN ORLIAC, natif de France. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M., de sa dernière résidence, coin Chartres et Toulouse.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé, le 1er juillet 1893, à 1 heure 20 P. M., à l'âge de 80 ans 2 mois 15 jours, le sociétaire "LAURENCE VERGÈS, natif de Mazéroles, canton de Trie, Hautes-Pyrénées, France. Messieurs les Membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois de juillet sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, 2 juillet 1893, à 3 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Ste-Anne, entre Dauphine et Bourgogne.

Par ordre du Président, JOS. BAYLE.
A. LE FRANÇOIS, Secrétaire. 2 juil—1f

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans.—Décédé, le 1er juillet 1893, à 1 h. 30 P. M., le Sociétaire L. VERGEZ, membre du Conseil, âgé de 50 ans, natif de Mazéroles, Département des Hautes-Pyrénées, France. Le Comité d'enterrement se réunira aujourd'hui, à 2½ heures P. M., avec insignes, à la salle de la Société, coin Foyères et Dryades, pour assister au corps à ses funérailles.

Par ordre du Président,
G. PÉNÈS, Secrétaire. PAUL ESTEBEN. 2 juil—1f

PROFESSEURS.

Le 5 juillet, le Professeur W. HARMAN organisera à l'Institut Classique et Commercial, No 7 rue Bryanda, des classes normales et mixtes d'écriture pour les professeurs des écoles publiques et privées.

Une méthode améliorée de présenter un cours systématique de cette branche très négligée sera enseignée. 2 juil—1f

LIQUIDATION.

M. A. CASTEL, coin des rues Royale et St-Pierre, s'honneur de faire savoir à sa clientèle et au public en général, qu'il liquide ses affaires, et vendra à des prix d'une modicité intime, tout son fonds de marchandises. L'occasion est exceptionnelle pour les familles. Les personnes qui prennent bâtés, pinaloux, etc. 4 juin—1f

Bureau du Trésorier de Ville de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 29 juin 1893.—Les taxes sur la propriété foncière pour l'année 1893 sont échues le 1er juillet et deviennent délinquantes après le 31 juillet 1893. Après cette date une pénalité de 10 pour cent par an sera imposée.

CHAS. H. SCHENCK,
28 juin—au 1er août Trésorier.

Bureau de la Compagnie "Improved Standard Warehouse", coin des rues Conti et Peters.—Nouvelle-Orléans, 23 juin 1893.—L'Assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu à ce bureau, le LUNDI, 3 juillet 1893, de midi à 1 heure P. M.

E. J. JOURDAN,
24 juin— Secrétaire.

Bureau de Jack-on Brewing Co.—Nouvelle-orléans, 28 juin 1893.—A une assemblée des actionnaires tenue le 21 juin 1893, les messieurs suivants ont été élus Directeurs de cette compagnie: MM. Joseph Hars, Valentine Merz, Aug. Marchal, Louis Imholte, Sr, Col. Thos Duffy, Chas Rieder, Joseph Buhler, Chas Karst, C. N. Theuer.

Et à une assemblée du Board de Directeurs qui a eu lieu ce jour, les officiers suivants ont été élus: Valentine Merz, président, Louis Imholte Sr, vice-président, Joseph Hars, secrétaire-trésorier et Gus. Genting, assistant-trésorier.

JOSEPH HARZ,
29 juin—29 30—2 juil Secrétaire-Trésorier.

Bureau de la Compagnie d'Assurances des Marchands.—No 104 rue du Canal, Nlle-Orléans, 30 juin 1893.—A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, un dividende de deux dollars et cinquante sous par action, à prendre sur les profits des quatre derniers mois, a été déclaré, lequel sera payable à partir du 10 juillet.

Les transferts de stock opérés entre le 3 et le 10 juillet se feront sans comprendre le dividende.

J. MONTREUIL,
1er juil—3f Secrétaire.

Au Public.

Nouvelle-Orléans, 26 juin 1893.

Apprenant que le bruit court que nous nous restreindrons immédiatement dans des affaires, nous désirons prévenir nos amis et le public en général que tel n'est pas le cas.

Nous continuerons les affaires sans interruption dans toutes les branches, sous la direction de liquidateurs.

Nous solicitons la continuation du patronage qui nous a été accordé si libéralement dans le passé, et nous promettons d'exécuter, comme de coutume, avec le plus grand prompt-titude les ordres qui nous seront donnés.

RIOS BORN HARDWARE CO., Limited,
28 juin—2sem En liquidation.

PAR'OIDIUM

(Pas poison.)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le Par'oidium Bestiel est un désinfectant sans rival, détruisant les puanteurs, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 50 cents à M. F. C. Reicher, Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.
11 avril—6m

BANQUES.

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL

—DE LA—

Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, le 20 Juin 1893.

ACTIF.

Billets escomptés		$1,066,273 87
Bons des Etats-Unis	50,000 00	
Ville de la Nouvelle Orléans, bonds 4 et 6 pour cent et Louisiana consols	583,250 00	
Autres bons et actions	149,327 50	
		782,737 50
Maison de banque		100,000 00
Prêts sur demande	710,734 12	
Trésorier des States-Unis	$2,250 00	
Change américain	150,533 89	
Argent comptant et chèques pour le Clearing House	759,901 29	
		1,623,719 30
Total		$3,572,730 67

PASSIF.

Capital-actions	$500,000 00	
Fonds de surplus	150,000 00	
		$650,000 00
Profits nets non divisés		55,615 12
Circulation		44,100 00
Dépôts à retirer contre chèques		2,802,525 54
Dividendes non payés		20,490 00
Total		$3,572,730 67

Un dividende de QUATRE PIASTRES PAR ACTION a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.

R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JAMIN, Caissier.

Rapport semi-annuel

—DE LA—

Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le vendredi 30 juin 1893.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$992,740 42
Surtirages, garantis		96,300 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		50,000 00
Autres actions et bons		114,019 58
Dû par des agents de réserve		17,726 41
Dû par des banques et banquiers		25,006 31
Maison de banque, meubles et installations		115,500 00
Fonds de rédemption avec le trésorier des States-Unis (5 pour cent de circulation)		2,250 00
Comptant:		
Billets d'autres banques locales	$114,002 25	
Monnaie courrante	6,016 00	
Billets legal tender et or	248,085 68	
Espèces, nickels et cents	8,617 50	
		376,722 13
Total		$1,791,300 85

PASSIF.

Capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		200,000 00
Profits nets divisés		70,872 99
Billets en circulation		44,245 00
Dividende $5 par action, déclaré ce jour		15,000 00
Dividendes non réclamés		812 00
Dépôts individuels		1,156,868 03
Dû à d'autres banques et banquiers		2,407,84
Total		$1,790,304 85

J. C. DEMIS Président.
J. L. BERGUIER, Caissier.
1er juil—

ETAT DE SITUATION

—DE LA—

BANQUE DU PEUPLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS,

A la clôture des affaires, vendredi soir, 30 juin 1893.

Comptant	$ 506,703 98	
Change	62,332 15	
		569,036 43
Prêts sur demande	$ 617,806 19	
Escomptes	888,350 02	
		$1,506,156 21
Actions		56,172 50
Propriétés foncières		40,043 00
Taxes		27,000 00
Total		$2,198,403 14
Fonds-capital		$300,000 00
Profits nets divisés		290,429 88
Dépôts individuels		1,605,198 26
Dividendes non payés		2,780 00
Total		$2,198,403 14

Moi, A. S. BRAUD, Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, du mieux de ma connaissance et de ma croyance.

A. S. BRAUD, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1893.

ART. DORIOCOURT,
1 juil—2f Notaire.

J. NASSINGER, Président. J. E. MERILH, Vice-Président.

Etat de situation semestriel

—DE LA—

GERMANIA SAVINGS BANK,

51 RUE DU CAMP,

A la clôture des affaires le 30 juin 1893.

ACTIF.

Meubles et installations		$750 00
Actions et bons		516,277 67
Prêts (garantis par collatéraux)		276,957 90
Prêts à échéances (garantis par collatéraux)		425 958 00
Prêts sur demande (garantis par collatéraux)		749,171 85
Comptant	296,268 64	
Items comptant	4,638 79—	300,902 34
Total		$2,270,017 76

PASSIF.

Capital payé		$150,000 00
Profits indivis		166,003 63
Savoir: Gains après taxes payées et dépenses courantes	50,410 90	
Moins $25,087 73 payés aux déposants pour intérêt et $4,000 00 aux actionnaires	29,088 73	
Réserve des profits